



Communiqué de presse

L'intégration de la solution de Cash Back à la plateforme Concur facilite la récupération de la TVA étrangère sur les notes de frais

- La solution T&E-VAT RETRIEVER de Cash Back est dès à présent disponible sur l'App Center de Concur -

Paris, le 16 septembre 2014 - [Concur](#), (Nasdaq: CNQR), spécialiste des solutions de gestion des notes de frais et des voyages professionnels, et Cash Back, spécialiste de la récupération de la TVA étrangère sur notes de frais, ont annoncé l'intégration de la solution T&E-VAT RETRIEVER de Cash Back à la plateforme de Concur. Cette intégration, présentée lors de l'événement annuel Concur Fusion Exchange organisé le 9 septembre dernier à Paris, a été conçue de manière à faciliter les démarches et réduire les délais de remboursement de la TVA étrangère.

T&E-VAT RETRIEVER de Cash Back récupère automatiquement et systématiquement les justificatifs stockés dans la solution Concur et effectue le traitement de la TVA et la préparation des dossiers en conformité avec la réglementation. Le processus est ainsi nettement optimisé, la soumission des justificatifs devient plus simple et les remboursements peuvent ainsi être effectués plus rapidement.

« En traitant chaque année des milliers de demandes de remboursement de la TVA auprès des administrations fiscales pour le compte de nos clients partout dans le monde, Cash Back a toujours été à la pointe de la technologie. Il était donc naturel pour nous de collaborer avec Concur, un fournisseur international de solutions de gestion des dépenses des voyages et des notes de frais. » explique **Jane Holmberg, CEO de Cash Back**. « Ce partenariat technologique permet de couvrir l'intégralité du processus : du dépôt du justificatif à son envoi en bon et du forme aux organismes fiscaux. »

« Notre volonté est de créer un écosystème de partenaires proposant des solutions connectées, simples d'utilisation et qui apporte toute la visibilité nécessaire à nos clients », indique **Jigish Avalani, SVP et GM of Platform and Developer Services pour Concur**. « En facilitant le processus de transmission des demandes de remboursements de la TVA, ce partenariat s'inscrit pleinement dans cette logique. »

* T&E : Travel and Expenses

A propos de Cash Back

Expérience

Cash Back exerce dans le domaine de la récupération de la TVA depuis 1988, ce qui représente une expérience de plus de 25 ans. En 1994 United Cash Back a été créé pour encadrer un réseau de plus de 30 sociétés membres réparties dans autant de pays. Cash Back bénéficie d'une longue liste de clients renommés, d'excellentes relations avec les autorités fiscales et est respectée dans le monde de la TVA. Nos bureaux locaux s'efforcent de créer de solides relations avec leurs clients et à leur fournir un service de première qualité.

Des experts de la TVA dans chaque pays

Cash Back fournit un service constant de haut niveau à travers ses sociétés membres en Europe, aux USA et au Moyen-Orient. Chaque client a un accès privilégié à notre réseau international d'experts en TVA via le bureau local de Cash Back. Cash Back est un membre actif de l'International VAT Association depuis sa création.

La technologie

Cash Back a toujours été à l'avant-garde de la technologie. Nous avons d'abord développé notre outil en ligne My Cash Back : un système de suivi et de reporting avec accès client pour une totale transparence. Notre dernier développement, **T&E-VAT Retriever**, offre une gestion en ligne des données nécessaires pour la récupération de la TVA étrangère. Ce système automatisé simplifie la récupération de la TVA étrangère et s'insère dans l'univers de la dématérialisation.

TVA Conseil est le membre du groupe Cash Back responsable de la France, du Benelux et du Royaume Uni. Nos bureaux sont implantés à Paris, Lyon, Bruxelles et Londres. La société gère tous types de demande de remboursement de TVA de la PME à la grande entreprise. Nous sommes fiers d'ajouter Concur à nos partenaires.

A propos de Concur

Concur est le principal fournisseur de solutions et de services de gestion des dépenses dans le monde. Concur permet aux organisations de toute taille, ainsi qu'à leurs salariés, de mieux contrôler leurs dépenses, gagner du temps afin qu'ils puissent se concentrer sur l'activité. Grâce à la plateforme ouverte de Concur, l'ensemble des acteurs de l'écosystème du voyage d'affaires (clients, fournisseurs et développeurs), peut accéder au Cloud Concur. Le système Concur s'adapte aux préférences individuelles des employés et répondre aux besoins de toutes les entreprises.

Pour en savoir plus <http://www.concur.com> ou le [blog Concur](#).

Le fonds [Concur Perfect Trip Fund](#) a été créé pour investir et soutenir des sociétés innovantes dans l'environnement T&E (Travel & Entertainment) Cloud. Le fonds a décerné 100.000 \$ lors l'évènement [The Perfect Trip DevCon 2014](#), de Concur et Triplt.

Concur France est la filiale du groupe international Concur. Au quotidien, et depuis plus de 15 ans, son équipe française pluridisciplinaire accompagne les organisations du secteur public et privés de toute taille. Pour en savoir plus sur Concur : www.concur.fr

Contacts presse

Cash Back

Jane Holmberg

CEO - Cash Back

Tel: +46 (0) 31 774 2660

jane@unitedcashback.com

Caroline Lalisse

Responsable Marketing -TVA Conseil

Tel : +33 (0) 1 34 62 51 14

c.lalisse@tvaconseil.com

Concur : agence LEWIS PR

Daphnis De Sa - Account Manager - T: +33 1 75 44 73 84

Raphaële Coulot-Brette – Account Executive - T : + 33 1 83 94 04 99

Romain Dondelinger - Digital head of content - T: +33 1 55 31 98 14

Mail : ConcurFrance@lewispr.com

